



ÉRIC PIOLLE  
MAIRE DE GRENOBLE

Grenoble, le 16 OCT. 2018

**Mesdames et Messieurs  
Les Parents d'élèves des écoles  
de Grenoble**

Nos Réf. : CAB/MLM/SM/2018.507735

*Cher* Mesdames, Messieurs,

Je vous ai écrit au mois de février pour vous faire part des ambitions de la Ville pour les écoles de Grenoble et vous présenter notre démarche d'évaluation autour des temps de l'enfant. Je tiens aujourd'hui à vous tenir informés des avancées de cette démarche et des étapes à venir dans l'élaboration du projet éducatif grenoblois.

La Ville a fait le choix de donner la priorité à l'éducation. Cela se traduit par des investissements sans précédent pour les écoles (nouvelles écoles, réhabilitations, extensions), un engagement fort pour une alimentation saine, sûre et accessible pour tous les enfants, une mobilisation renouvelée autour de l'éducation artistique (tous les enfants scolarisés à Grenoble sont ainsi engagés dans des parcours de découverte artistique et culturelle mobilisant l'ensemble des équipements culturels de la Ville), de l'éducation sportive, de la santé scolaire (Grenoble fait partie des 11 villes de France disposant d'un service de santé scolaire).

Cet engagement nous amène aussi à **aborder les rythmes de l'enfant de manière approfondie**, en prenant en compte à la fois les besoins de vos enfants, l'organisation des familles et les attentes de nos partenaires, au premier rang desquels l'Éducation nationale.

Afin de prendre des orientations éclairées concernant les rythmes de l'enfant et les temps périscolaires, nous avons ainsi fait appel à des chercheurs<sup>1</sup>, organisé des rencontres en proximité et procédé à un large travail d'analyse et d'enquêtes, auprès des familles et des enfants, et aussi des professionnels de la Ville engagés sur les temps périscolaires.

Une enquête auprès d'un échantillon représentatif des familles a ainsi fait émerger de grandes tendances :

- **Une satisfaction élevée concernant l'organisation du temps scolaire.**

L'organisation actuelle **convient bien aux enfants pour 91% des familles interrogées** (75% tout à fait / 16% plutôt), **est pratique pour 86% des familles interrogées** (63% tout à fait / 23% plutôt) et **adaptée à leurs moyens financiers pour 85% des familles interrogées** (61% tout à fait / 24% plutôt).

<sup>1</sup> La conférence qui s'est tenue à l'Hôtel de Ville peut être visionnée librement sur le site grenoble.fr.

.../...

Par ailleurs **70% des parents se disent satisfaits des horaires d'école**. Il n'y a pas de consensus sur l'évolution de l'organisation du temps scolaire sur la semaine : 42% pour une organisation sur 4 jours par semaine, 58% pour un maintien à 4,5 jours par semaine. Une part des familles interrogées souhaite des modifications sans exprimer d'insatisfaction sur l'organisation actuelle, d'autres proposant de maintenir l'organisation actuelle tout en ayant des motifs d'insatisfaction.

- **Un fort taux de satisfaction sur le périscolaire du soir.**

En effet **86% des familles sont satisfaites des temps périscolaires du soir** (44% très satisfaites / 42% satisfaites), et **93% des enfants se disent « contents d'aller au périscolaire »**.

Les familles interrogées font par ailleurs valoir de nombreux points de satisfaction concernant l'encadrement par les animateurs, mais expriment un besoin d'information accrue concernant les contenus des temps périscolaires.

Ces résultats ont été présentés et débattus lors du comité de pilotage du Projet Éducatif de la Ville de Grenoble. Cette instance, que je co-préside avec Mme la Directrice Académique des services de l'Éducation nationale, associe la Ville, l'Éducation Nationale, des directeurs d'écoles, des représentants de parents d'élèves et des acteurs socio-culturels. Au vu des éléments recueillis, le comité de pilotage a décidé de ne pas entrer dans un processus de dérogation à l'organisation légale de la semaine scolaire.

Par ailleurs, dans la continuité du travail mené ces dernières années, la Ville souhaite qu'une démarche d'**amélioration continue des temps périscolaires** et, plus généralement, des temps de l'enfant, soit engagée avec les familles, afin de nourrir le projet éducatif de territoire 2019-2022 que nous signerons au deuxième semestre 2019 avec l'Éducation nationale.

Suite aux résultats de l'évaluation effectuée cette année, plusieurs thématiques de travail apparaissent : l'information des familles, la pause méridienne, la transition entre le temps de la famille et le temps de l'école... Elles donneront lieu à un plan d'actions que nous souhaitons construire avec votre participation.

Pour ce faire, une réunion publique se tiendra :

**le jeudi 22 novembre à 18 heures à l'Hôtel de Ville**

**Elle permettra de faire un retour complet sur l'évaluation menée et de proposer des pistes de travail sur les améliorations à apporter**, dans l'intérêt de l'enfant, le respect de l'organisation des familles et du cadre de travail des professionnels.

Vous pouvez déjà consulter l'ensemble des documents produits lors de l'évaluation en vous rendant sur la page « temps de l'enfant » du site Internet de la Ville.

Dans l'attente de prochains échanges, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes meilleures salutations.

Bien cordialement,

Eric PIOLLE

